

## **COBAN : Projet communautaire 2015 – 2025**

Judicieuse idée de présentation publique de ce projet communiqué préalablement.

### **Observations concernant les évolutions démographiques**

Il semblerait intéressant d'indiquer, comme dans les SDAU 1 et 2, 3 hypothèses d'évolution démographique : haute, moyenne et basse. Se souvenir qu'en réalité, tant sur la COBAS que la COBAN, l'hypothèse d'évolution la plus forte a été atteinte et dépassée pour les 2 SDAU, **5 ans avant l'échéance**.

• **Première observation** : page 10 : les populations légales indiquées dans le tableau sont applicables au 31/12/2012 et non pas au 31/12/2014 soit 2 ans d'écart et une minoration de plus de 2500 habitants.

Il semble utile de faire figurer les derniers chiffres officiels de l'INSEE soit ceux de 2013 :

Andernos-les-Bains	: 11926
Arès	: 5915
Audenge	: 6998
Biganos	: 10114
Lanton	: 6675
Lège Cap-Ferret	: 8323
Marcheprime	: 4727
Mios	: 8372

**COBAN** **63050 hab** soit en 1 année, une progression de **1354 habitants (+ 2,19%)**.

**En conséquence le graphique d'évolution du dessus est à rectifier et à compléter en conséquence.**

**Je pense utile d'indiquer les hypothèses : haute à 1,9% de progression annuelle, moyenne à 1,75% et basse à 1,25% qui nous conduiraient au 31/12/25 respectivement à 77500 habitants, 76000 ou 72200. Le premier chiffre étant le plus probable.**

**Et pour 2035, année d'expiration du SCOT : 93600 hypothèse haute, 89200 pour la moyenne et 81800 pour la basse.**

• **seconde erreur** page 79 : vous indiquez la circulation de deux à trois allers-retours TGV quotidiens entre ARCACHON et BORDEAUX. La SNCF les a supprimés voilà maintenant 3 ans. Je regrette au passage que les élus ne se soient pas davantage impliqués pour le maintien du seul aller-retour et son rétablissement après l'été 2017.

• **des rectifications concernant les dessertes TER**

- page 79 : ce sont 47 TER qui en semaine assurent la desserte BORDEAUX-ARCACHON et non pas une cinquantaine... lorsque la SNCF trouve des conducteurs pour les assurer. 4 viennent d'être supprimés. Habituellement 74 TER desservent chaque jour la gare de BIGANOS (27 des lignes 40, 61, 65).

Ces derniers relient FACTURE à la gare de BORDEAUX ST JEAN en 30/31 minutes avec un seul arrêt à PESSAC, et en 36/37 minutes en assurant la desserte de toutes les gares intermédiaires.

**Si l'ensemble du diagnostic est satisfaisant, les propositions d'amélioration pour la décennie à venir sont indigentes.**

• Il est impensable que vous n'indiquiez pas l'inscription au SRIT de 2005 d'un TCSP devant relier ARES à BELIN-BELIET.

• Vous relevez **page 76** que certaines villes sont particulièrement bien desservies par un réseau routier performant. Si c'est le cas de MARCHEPRIME, **cela est moins vrai aujourd'hui à MIOS** avec la densification de la D3 qui deviendra **problématique à certaines heures de la journée du fait de l'ouverture de l'hypermarché LECLERC dès la fin de cette année et du collège.**

• Toujours au niveau du constat vous ne relevez pas une préoccupation du Sous-Préfet HAMON reposant sur l'encombrement de plus en plus important de la sortie BIGANOS/MIOS de l'A660 (mauvaise visibilité vers BIGANOS).

• **Concernant les aires de covoiturage** : leur généralisation s'est effectivement opérée du fait des investissements du CD Gironde et de la COBAN. Ils sont peu onéreux et ne coûtent pas en exploitation. Comme souligné à juste titre leur utilisation est très inégale. A l'intérieur des villes elle est souvent détournée de leur objectif au profit du stationnement.

Enfin gardons-nous de l'effet de mode. Cette approche d'utilisation collective correspondra-t-elle longtemps à l'individualisme de plus en plus manifeste et regrettable de nos compatriotes ?

**Ce qui est-sûr c'est que cela ne doit pas dissuader de réaliser des transports collectifs qui constituaient la première priorité exprimée lors des 3 consultations publiques voilà plus de 3 ans.**

• **corrections à apporter page 81 sur les temps d'attente BUS - TER**

• **pages 80/81** : concernant la description des lignes Transgironde vous ne soulignez pas les disparités suivantes :

**La 601** Cap-Ferret –BX comporte en semaine 17 AR assurés par des bus ultramodernes à tarification fortement diminuée comme nous le demandions voilà plus de 3 ans au Conseil Général.

Pour ce qui concerne la **610 dans sa partie ANDERNOS-FACTURE** : Si la tarification a été abaissée comme sur tout le réseau, alors le plus cher de France, les bus n'ont été que repeints, leur fréquence est passée de **8 à 10** mais à **peine 50%** assurent à la gare de FACTURE **des correspondances satisfaisantes avec les TER. Ce que nous ne cessons de déplorer depuis des années auprès de plusieurs élus peu réactifs.**

- **quelques exemples** :

**BX St Jean** : 17.04 17.35 18.05 18.35 18.47 19.03 19.35 20.05 21.05 21.58 22.05

**FACTURE** : 17.35 18.05 18.35 19.05 19.12 19.35 20.05 20.35 21.35 22.25 22.35

**Bus Andernos** : 18.00 19.13 19.13

**Bus Mios/Belin** : 18.06 18.06 (☆) 19.11 19.11

☆ Correspondance impossible du fait de la traversée très excentrée

Au-delà d'une débauche à Bordeaux à 18h10 il n'est pas possible de revenir en bus vers BELIN et ANDERNOS

Pour MIOS circulent 9 bus, et seulement 7 jusqu'à BELIN. Vous devez bien comprendre qu'une attente de 25 à 68 minutes en fin de journée ne soit pas incitative à utiliser un bus vers AUDENGE ou MIOS !

• **quant au prolongement de la ligne 5 BAÏA du TEICH à FACTURE SNCF** voilà bientôt 3 ans nous ne sommes pas surpris par le **peu de fréquentation** : moins de 10 voyageurs pour 11 circulations. C'est la conséquence de l'absence d'urbanisation sur près de 3 km et très peu d'intérêt pour se rendre au TEICH et plus loin sur le BASSIN d'autant que 47 TER plus rapides circulent et se complètent avec le réseau COBAS.

**Nous sommes convaincus par contre, depuis longtemps, que l'extension de la convention COBAS/CR/SNCF jusqu'à MARCHEPRIME serait plus positive et appréciée comme au sud.**

**Pour l'amélioration des déplacements et plus particulièrement collectifs nous demeurons sur notre faim. Il semble au moins utile d'indiquer que vous attendez la communication de l'étude confiée au cabinet TRANSAMO pour étudier et exposer ses propositions.**